
Commissions parlementaires

Commission de l'économie et du travail

Consultation générale

Projet de loi n^o 136, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives

La Commission de l'économie et du travail est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 6 septembre 2000 dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n^o 136, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives, en prenant notamment comme outil de référence les documents suivants intitulés «Mise à jour du régime forestier - Document d'information» et «Les forêts en héritage». Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 18 août 2000.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à: Mme Nancy Ford, secrétaire de la Commission de l'économie et du travail, édifice Honoré-Mercier, 835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 3.29, Québec (Québec) G1A 1A3.

Téléphone: (418) 643-2722

Télécopieur: (418) 643-0248

Courriel: nford@assnat.qc.ca

34245